

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DE LA WILAYA DE BISKRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°: 01/2016

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

NIF:408015000007086

Un avis **d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales** est lancé pour :

Entretien de la signalisation routière et élimination des points noirs sur route nationales

PROJET : Fourniture et pose 8 400 Unités de plots réfléchissants sur RN 03 Entre PK 323+000 et 383+000.

PROGRAMME: PACE-TRANCHE 2015-

Les entreprises ayant **pour activité principale travaux publics**, de catégorie **TROIS (03)**

Et plus intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de **LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BISKRA** (Entrée Nord de la Ville de Biskra Route de Batna), ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, portant

la mention: **appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°**

Entretien de la signalisation routière et élimination des points noirs sur route nationales

PROJET : Fourniture et pose 8 400 Unités de plots réfléchissants sur RN 03 Entre PK 323+000 et 383+000.

PROGRAMME: PACE-TRANCHE 2015-

Les offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à **10^H00**, le **21^{ème} jour** à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée e **180 jours**, à compter de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur, notamment:

offre candidature(Selon l'article 67.1 de l'instruction aux soumissionnaires):

- une déclaration de candidature : dans la déclaration de candidature, le candidat
- ou soumissionnaire atteste qu'il :
 - N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions
 - Des articles **75 et 89 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant**

· **Réglementations des marchés publics et des délégations de service public.**

- n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (néant). dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie
- est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ; * a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises Etrangères ayant déjà exercé en Algérie.
- une déclaration de probité.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant dévaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- **a/** Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
- **b/** Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- **c/** Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

Offre technique (Selon l'article 67.2 de l'instruction aux soumissionnaires) :

- certificat de qualification et de classification
- La déclaration à souscrire selon le modèle
- Les références fournies par les maîtres de l'ouvrage pour les travaux similaires
- La disponibilité du matériel et équipement des travaux et de contrôle pour l'exécution du projet
- le planning et le phasage des travaux

- La présente instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée et paraphé
- Le statut de l'entreprise
- Les bilans des trois (03) dernières années

Offre Financière (Selon l'article 67.3 de l'instruction aux soumissionnaires):

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

L'OUVERTURE DES PLIS :

- L'ouverture des offres se fera le jour correspondant à la date fixée pour le dépôt des offres à
DIX heure TRENTE (10^h30) en séance publique à **la D.T.P de Biskra.**
- si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec **un jour férié** ou un **jour**
De repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au **jour ouvrable suivant.**
- Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister

À l'ouverture des offres.